Pour les citoyens

Proposition de lettre à envoyer aux élus

Depuis un an maintenant, la stratégie du gouvernement est basée sur des mesures sociales de distanciation, le confinement, le couvre-feu, et une politique vaccinale.

Aucune étude scientifique n'a justifié l'efficacité du confinement. De l'avis même du président du conseil scientifique JF.Delfraissy dans un billet du Lancet publié le 18/02/21, il n'était pas souhaitable d'envisager un nouveau confinement en raison de son impact social, sanitaire, psychologique et économique.

Les vaccins bénéficient d'une autorisation de mise sur le marché conditionnelle et la balance bénéfices risques sera connue à partir de 2023. C'est donc une approche lente, susceptible d'être remise en question du fait de l'apparition de variants et de mutations, discutable sur le plan éthique puisque les effets secondaires graves (dont des décès) sont les plus fréquents chez les 18-44 ans, une population très peu touchée par les formes graves de la maladie.

La France est dans le peloton de tête en termes de mortalité par million d'habitants pour la Covid 19. Nous pensons que le gouvernement doit changer de stratégie. Pourquoi ne pas s'inspirer des pays qui ont bien mieux géré l'épidémie (la mortalité par million d'habitants est de 0,29 à Taiwan ou au Vietnam contre 682 en France au premier décembre 2020).

L'expertise sanitaire doit être libre de tout conflit d'intérêt et respectueuse de la démocratie sanitaire. Pourquoi les représentants de citoyens et des représentants de médecins libéraux ayant une bonne expérience de la prise en charge de la maladie ne participent-ils pas au Conseil scientifique au même titre que les médecins hospitalo-universitaires ?

Nous nous interrogeons sur le rôle de l'Europe et en particulier de l'EMA dont on connaît les liens étroits avec l'industrie pharmaceutique, dans un contexte où la politique de santé ne relève pas des compétences de l'Europe. Comment la Commission européenne a-t-elle pu passer une commande de Remdesivir correspondant au traitement de 500.000 patients à raison de 2070 euros par traitement alors que l'OMS et la HAS ont déclaré ce traitement inefficace ?

Pourquoi les tests PCR ne sont-ils pas présentés selon les recommandations de la Société Française de Microbiologie, à savoir « positif fort », « positif faible », « négative » ? Pourquoi parler de cas positifs au lieu de tests positifs, ce qui est totalement différent et non conforme à la codification habituelle ? Pourquoi les données du réseau sentinelles ne sont pas utilisées comme indicateur ?

Pourquoi les autorités sanitaires ne renforcent-elles pas les unités de soins intensifs au lieu de continuer à diminuer le nombre de lits de réanimation ? Pourquoi faire porter sur le dos de la pandémie la surchauffe des lits de réanimation, problématique récurrente depuis 10 ans et toujours pas résolue ces derniers mois ?

Pourquoi promouvoir des traitements pour les formes tardives de la maladie avec des molécules telles que le Remdesivir et les Anticorps monoclonaux, des traitements chers, qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité, et sont de plus mutagènes ?

Comparativement à l'Asie ou à l'Afrique, la gestion de la crise sanitaire par la France est un échec. Nous ne sommes pas d'accord avec la stratégie du gouvernement qui mise tout sur des vaccins pour lesquels de nombreux spécialistes sans conflit d’intérêt remettent en question la sécurité et l’efficacité.

Et nous sommes contre un passeport sanitaire.

Il semblerait beaucoup plus logique pour tenter de diminuer l'évolution vers des formes graves de la maladie :

• de promouvoir largement le renforcement de l'immunité, avec par exemple la vitamine D comme le recommandait l'académie de médecine le 22 mai 2020

• de traiter précocement en utilisant en recommandation temporaire d'utilisation des anciennes molécules, bon marché, bien tolérée et utilisées à l'étranger dans de nombreux pays. Il y a certes des incertitudes sur l'efficacité de ces médicaments, mais qui ne sont pas supérieures à celles relatives aux vaccins covid. L'existence même d'études frauduleuses pour tenter de démontrer l'inefficacité de ces médicaments incite justement à développer des études avec de tels traitements. Et on dispose d'un recul de plusieurs années voire de décennies sur la bonne tolérance de ces médicaments qui disposent d'une AMM.

Dans ce contexte, nous vous prions d’agir pour la défense :

* de nos droits de respirer librement, de nous déplacer, de travailler, de voir nos proches, d’être soignés par notre médecin
* de nos libertés, en particulier de nous faire vacciner ou non selon notre choix

Respectueuses salutations